



Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Programme de la sécurité de la vieillesse et Régime de pensions du Canada

Histoires de réussite

Service personnalisé à l'intention des femmes victimes de violence

EDMUNDSTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

– L'agente des services externes, Jackie Gagnon, n'est jamais trop occupée pour prêter une oreille attentive à une femme victime de violence et l'aider à planifier son avenir financier.

« Ces femmes vivent une expérience tellement traumatisante. Je ne souhaiterais certainement pas ça à personne. J'ai pensé que le counselling pourrait les aider », affirme Jackie.

Jackie cible les femmes qui fuient une relation de violence et se rendent à la maison de transition locale, L'Escale MadaVic. Elle offre du counselling individuel et personnalisé au sujet des prestations du programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Régime de pensions du Canada (RPC).

Fondée en 1988, l'Escale MadaVic Inc. est une maison de transition qui s'adresse aux femmes victimes de violence familiale et à leurs enfants.

L'Escale MadaVic couvre un vaste territoire qui englobe les comtés de Madawaska et de Victoria. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif financé par le ministère du Développement social du

Nouveau-Brunswick.

Jackie se rappelle de la première fois qu'elle a entendu parler de L'Escale MadaVic en 2000.

La directrice de L'Escale MadaVic, Charlotte Côté, donnait une présentation aux employés de Service Canada lors de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Charlotte a elle-même été victime de violence.

Pour Jackie, son témoignage a été très révélateur.

En 2005, le programme de services externes du Nouveau-Brunswick et L'Escale MadaVic ont uni leurs efforts pour aider les femmes qui cherchent refuge à la maison de transition après avoir fui une relation de violence.

Jackie a été invitée à parler aux neuf membres du personnel de L'Escale MadaVic au sujet des programmes de la SV et du RPC.

Charlotte a immédiatement saisi l'importance de diffuser cette information à sa clientèle. Elle a demandé à Jackie si elle serait disposée à travailler en étroite collaboration

avec elle, et Jackie a rapidement accepté de fournir son aide.

Depuis l'établissement du partenariat en 2005, Jackie a répondu à de nombreux appels provenant de L'Escale MadaVic. Grâce à son aide, au moins six femmes victimes de violence ont bénéficié d'un service personnalisé qui leur a permis de devenir autonomes.

« Souvent, ces femmes ne savent pas à qui faire appel. Les renseignements que je leur donne au sujet de la retraite peuvent avoir une incidence déterminante sur leur avenir et leur décision de mettre un terme à leur relation », affirme Jackie.

Si la séparation est considérée comme involontaire, une femme peut continuer de toucher ses prestations.

On entend par séparation involontaire le fait qu'un conjoint ait eu à quitter la relation pour des raisons de violence ou de santé. Il doit s'agir d'un cas de violence documenté, appuyé par des rapports de police ou une lettre d'un refuge ou d'un client.

De son côté, le fait d'offrir du counselling individuel à des femmes victimes de violence s'est avéré une expérience gratifiante.

« Je voulais aider ces femmes pendant leur période difficile », souligne Jackie.

« Bon nombre de ces femmes ne savent tout simplement pas où aller. Quelquefois, elles partent au milieu de la nuit avec pour seuls vêtements ceux qu'elles portent », affirme Jackie.

La Division des partenariats et de l'engagement de Ressources humaines et Développement des compétences Canada collabore avec Service Canada et différents organismes fournisseurs de services pour promouvoir partout au pays le programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Régime de pensions du Canada afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les prestations de la SV et du RPC, veuillez consulter le site Web de Service Canada, à www.servicecanada.gc.ca, ou composer le 1-800-277-9915.